



Documents à fournir

Pays : **Egypte**

Visa Tourisme

- Un passeport** original, signé et valable au moins 6 mois + Une photocopie de la page des données du passeport.
- Un formulaire de demande de Visa** complété, daté et signé.
- Deux photos** d'identité couleur récentes sur fond blanc obligatoire.
- Une attestation de voyage** ou un itinéraire aérien.
- Un justificatif de domicile** pour les personnes non françaises mais de l'union européenne.

Pour les ressortissants hors union européenne il faut fournir :

- Un titre de séjour original.
- Une copie de la dernière fiche de paie.
- Une copie du livret de famille.
- Une réservation hôtelière.
- Un formulaire additionnel.

Remarque : les délais d'obtention peuvent prendre jusqu'à un mois suivant les nationalités.